

LE DEVOIR

Premières Nations

PRÉSENCE AUTOCHTONE

ABÉNAKIS

Une nation divisée par deux pays
Page 3



MENAHANEK

Débarquement sur la place
Émilie-Gamelin
Page 4



Photos tirées du film *Atanarjuat, la légende de l'homme rapide*

Le Nouveau est ancien

Monde

On dit de la grande Amérique, celle qui est du Nord et du Sud, qu'elle est quadrilingue: n'y parle-t-on pas français, portugais, espagnol et anglais? Mais ce n'est qu'en partie vrai. N'y a-t-il point sur ce même territoire des gens qui parlent le quéchua, l'inuktitut et quoi encore? Il y a en effet tellement de langues utilisées sur ce double continent que, ferions-nous un sondage auprès des seuls habitants du Québec, 99,9 % d'entre eux (et la proportion pourrait être encore plus élevée) seraient incapables de dire avec exactitude le nombre de langues parlées dans le seul Québec, et encore moins de les nommer. L'enquête déborderait-elle hors frontière qu'il faudrait trouver l'expert du domaine pour en fait obtenir un juste compte.

En ces jours de mondialisation, le débat fait aussi rage sur l'avenir des cultures: la lutte porte entre l'impérialisme américain, qui propose l'élimination de toute barrière, et la position adoptée par les «vieux pays» qui, le Canada et le Québec les rejoignant, défendent le principe de la diversité culturelle. Si avec fierté on affichait, en fin de semaine dernière, la victoire des internationalistes contre le bloc anglo-saxon, que reste-t-il au quotidien des cultures continentales d'hier, si ce n'est que des objets folkloriques ou des artefacts muséologiques? En pratique, dans cette lutte, le débat a pris une coloration économique: une bataille de pouvoir entre des industries locales et les grands

consortiums. Rares sont alors les productions mises en marché dont l'élément constructeur serait le mode de pensée naskapi ou la philosophie qui imposait sur la côte ouest nord-américaine, il y a un siècle encore, le potlatch comme modèle économique.

Aussi est-il question d'une négociation entre un gouvernement central et un gouvernement des Premières Nations, que déjà se met sur la table la calcullette et qu'on pense tout résoudre en déposant simplement une somme convenable: au Québec, il a fallu que la grande entente sur la baie James, la Convention, soit suivie 30 ans plus tard par une «Paix des braves» qui a remis les pendules à l'heure.

Prise de contrôle

Une nouvelle philosophie s'impose. Si, dans un premier temps, après les campagnes d'extermination américaines ouvertes par les Espagnols et reprises par nos républicains nord-américains, il y avait eu la solution qui consistait à «parquer» les derniers survivants des Premières Nations, on sait aujourd'hui que l'époque des «réserves» est révolue: la guerre des gangs pour le contrôle des commerces illicites, comme la dernière vente à rabais des droits d'établissement de casinos, mettra à mal la formule. Le temps est venu de traiter d'égal à égal et de ne plus voir ces «Indiens» et autres autochtones comme de simple empêchements de grandes campagnes de développement des ressources naturelles, qu'elles soient aquatiques, fauniques

ou forestières.

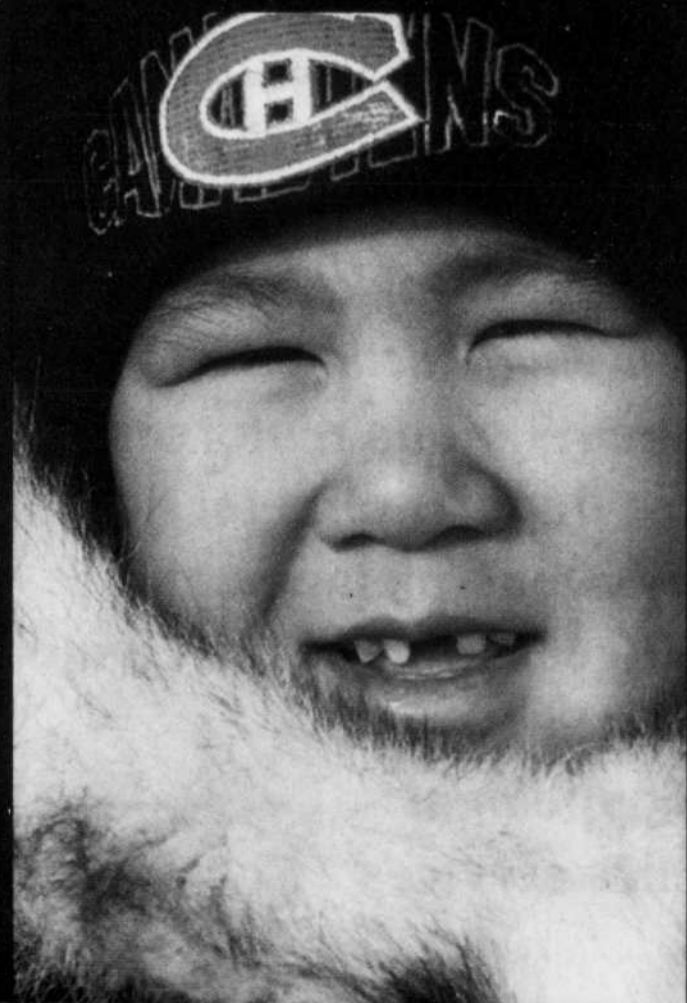
Quand la société Makivik se lance en affaires, elle sait le faire, comme chez les Cris qui «volent» à bord d'appareils dont ils sont propriétaires: ce Nunavut québécois est devenu leur territoire et le Grand Nord prend forme dans un partenariat réel avec le Sud.

Et il y a plus. Il y a deux ans maintenant, *Atanarjuat, la légende de l'homme rapide* a fait la preuve qu'il y avait un cinéma inuit, même chez ceux et celles qui ne sont pas des habitués des cinémathèques et autres lieux qu'alimentent les ONF de ce monde. Pourtant, en arts plastiques, il y avait déjà une Virginie Bordeleau et une statuaire née aux confins de la baie d'Hudson, dont les œuvres ont été vues dans tous les coins de la planète. Et les Inukshut de pierre, comme celui sis à proximité du musée McCord de la rue Sherbrooke, parent maintenant plus d'un paysage.

Aussi, un événement comme Présence autochtone est devenu un habituel dans la saison festivalière montréalaise. Que Loco Locass s'y associe montre d'ailleurs son caractère particulier. Quand on parle d'un art autochtone, il y a plus que l'esthétique qui soit en jeu. Ce qui est à voir est un héritage venu des siècles, d'une autre pensée, d'un autre art de vivre.

À fréquenter le Nord, comme le Sud, on en arrive à croire qu'il est possible de vivre dans un monde où, si l'économie est là aussi une préoccupation, elle n'est pas pour autant une valeur dominante: au mieux, un outil qui donne un accès à ce qui s'appelait, dans l'autre héritage, européen, l'humanisme.

Normand Thériault



Enfant Inuit

SHAUN BEST REUTERS

À VOIR

Blues, Blanc, Rouge
Livres d'artiste
Eau vive
Page 4

MAKIVIK

Expéditions nordiques
Page 5

CINÉMA

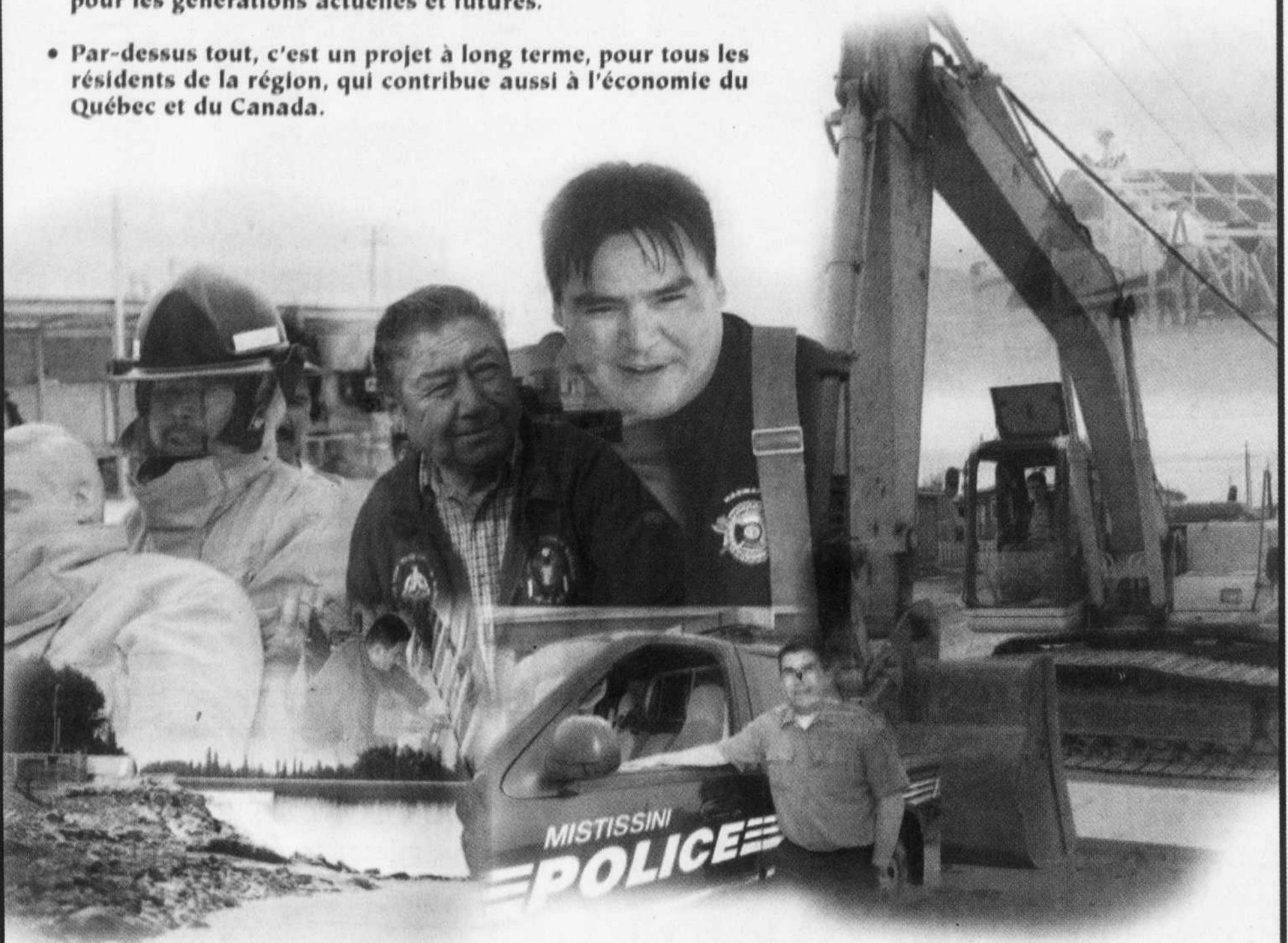
Marquise Lepage
Page 6

UQAC

Centre d'études
amérindiennes
Page 7

Qu'est-ce que le projet de développement de la communauté crie de la baie James?

- C'est un projet favorisant la stabilité de l'économie régionale pour que la nation crie et les résidents de la baie James puissent échafauder des projets d'avenir ensemble.
- C'est un projet de collaboration des cultures crie et québécoise en faveur des chances d'avenir de leurs collectivités et de leurs familles.
- C'est un projet émancipateur visant à donner des occasions d'emploi égales à tous les résidents du territoire.
- C'est un projet qui cherche à protéger le patrimoine naturel pour les générations actuelles et futures.
- Par-dessus tout, c'est un projet à long terme, pour tous les résidents de la région, qui contribue aussi à l'économie du Québec et du Canada.



Le grand chef Ted Moses a dit : « Nous continuons à travailler avec Hydro Québec et le gouvernement du Québec au projet Eastmain 1A. Les Cris œuvrent à renforcer leurs communautés et à prendre leur place dans le développement du territoire de la baie James. Nous collaborons également avec le gouvernement du Premier ministre Paul Martin à l'achèvement de la mise en œuvre des obligations du Canada en vertu de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* signée en 1975. Par ailleurs, nous renforçons notre capacité à participer à la gouvernance du territoire, tel qu'il a été convenu dans ladite convention. Nous avons pleinement confiance que les négociations, qui sont dirigées au nom du Canada par l'ancien ambassadeur du Canada aux États-Unis, M. Raymond Chrétien, conduiront au développement d'un gouvernement crie et à l'amélioration des services disponibles actuellement. »



Grand Conseil des Cris
(Eeyou Istchee)

• PRÉSENCE AUTOCHTONE •

Abénakis

Une nation par-delà les frontières

*Le Musée des Abénakis est l'aîné
des établissements muséaux amérindiens québécois*

Leur territoire ancestral étant aujourd'hui sectionné par la frontière, les Abénakis du Canada et des États-Unis entretiennent des liens relativement ténus, informels. Ils se rencontrent lors de fêtes et d'événements, se soutiennent et s'informent de leurs défis respectifs. Leurs rares établissements muséaux se révèlent être un espace où cette nation divisée retrouve une part de son unité, un lieu de convergence de sa culture d'hier et d'aujourd'hui.

DENIS LORD

Comme toutes les nations autochtones, les Abénakis du Canada, en partie regroupés dans les réserves d'Odanak et de Wolinak, sont confrontés à leur lot de difficultés. Plusieurs de leurs revendications, territoriales notamment, sont actuellement à l'étude.

La réalité est autrement plus problématique aux États-Unis, où l'existence de la nation n'est pas reconnue par le gouvernement fédéral. Cela signifie que les Abénakis, pour l'essentiel localisés dans les États de la Nouvelle-Angleterre, ne possèdent aucune réserve, qu'ils ne peuvent se gouverner eux-mêmes et faire des réclamations territoriales, qu'ils ne jouissent d'aucun privilège de chasse ou de pêche. Il ne leur est pas permis d'avoir accès aux bourses d'études créées pour les Amérindiens, d'exploiter un casino, etc.

Au niveau étatique, le New Hampshire et le Vermont ne reconnaissent pas non plus l'identité des Abénakis. «Ce déni prive nos jeunes de plus de 200 types de bourses d'études», explique April St. Francis Merrill, chef du conseil de la bande St. Francis/Sokoki, basée à Swanton (Vermont). Cela nous empêche également de présenter notre artisanat comme étant abénaki, conformément à l'Indian Arts and Crafts Act. Autre conséquence: l'impossibilité de poursuivre quelqu'un pour une discrimination fondée sur l'origine ethnique.

Changement en vue?

Les choses pourraient bientôt changer. En mai dernier, le Sénat du Vermont a adopté à une très grande majorité le projet de loi S. 117, reconnaissant l'existence des Abénakis. Lors de l'adoption de la résolution préliminaire, le sénateur Vincent Illuzzi, président de la commission sénatoriale, a eu ce commentaire illustrant la perception des Amérindiens dans le Green State: «Au Vermont, on traitait les Indiens de "poor white trash" ou de gitans. Dans un bon jour, on les appelait "fabricants de paniers"».

«La dernière étape avant notre reconnaissance, explique Mme St. Francis-Merrill, est un vote à la Chambre des représentants. Nous ignorons encore s'il aura lieu en 2005 ou en 2006. Jim Douglas, le gouverneur de l'État, a déjà déclaré qu'il y opposerait son veto, mais nous croyons avoir assez d'appuis pour l'emporter.»

D'ici un an, les Abénakis de Swanton devraient aussi recevoir une réponse de Washington quant à leur reconnaissance au niveau fédéral. Y aurait-il un casino si cette reconnaissance advenait? «La communauté est divisée», explique Mme St. Francis-Merrill. Mais nous réclamerons des terres que nous avions louées pour la coupe de bois et dont nous avons été évincés.»

Un passé troublant

À Swanton, à 15 minutes de la frontière du Québec, l'Abenaki Tribal Museum est le seul établissement muséal américain consacré aux Abénakis. «Ce n'est pas un musée professionnel ou sophistiqué», précise Fred Wiseman, son conservateur. C'est un musée pour la communauté, qui fonctionne avec beaucoup de bénévolat. C'est la collection privée de ce docteur en archéologie originaire de Frelighsburg qui est exposée à Swanton. Après avoir enseigné au MIT à Boston, le docteur Wiseman, qui enseigne aujourd'hui au Johnson State College, s'est installé au Vermont, où la communauté abénakie lui a fait part de son désir d'avoir un musée. «J'ai investi tout l'argent que je

gagnais en faisant des consultations et des conférences pour acquérir des artefacts provenant du Vermont, du New Hampshire, du Maine et du sud du Québec. On m'a aussi fait des dons.»

Si la plupart des pièces — éventail en plumes de hibou, coiffes de cérémonie, masques — sont authentiques, quelques-unes, comme les vêtements, sont des répliques. Les originaux ont été confiés au Musée des civilisations et au musée McCord de Montréal, pour des raisons de sécurité et de conservation.

Une part des artefacts exposés à l'Abenaki Tribal Museum s'avèrent plutôt insolites en un tel lieu. Il s'agit d'appareils médicaux utilisés pour la stérilisation, de documents juridiques attestant que celle-ci a été effectuée et pour quel montant, etc. Comme 30 autres États américains, le Vermont, dans les années 20 et 30, a été le site d'une vague d'eugénisme. On considérait que, en raison de leurs déplorables conditions socio-économiques et de leur incapacité à s'adapter à la nouvelle civilisation, les Abénakis étaient incapables de fonder des familles. On offrait donc à certains d'eux un certain montant d'argent pour se faire stériliser.

La collection d'artefacts médico-légaux a été donnée à Fred Wiseman par un vieux médecin qui voulait montrer ce qui avait été fait, pour ne pas que l'Histoire se répète. L'ancien gouverneur de l'État, Howard Dean, a refusé de présenter les excuses officielles de l'État aux Abénakis.

Au Vermont, deux autres établissements présentent aussi d'intéressantes collections d'artefacts abénakis, le Chimney Point Historic Site, à Addison, et le musée de la Vermont Historical Society, à Montpelier, tous les deux au Vermont.

Sur le thème du feu

En plus de collaborer avec les musées canadiens précités, le docteur Wiseman est, cet été, le conservateur invité du Musée des Abénakis, à Odanak, sur les rives de la rivière Saint-François. M. Wiseman a prêté au musée plusieurs pièces de sa collection, des tomahawks, des vêtements traditionnels et des wampums — les pièces montées avec des perles qui servaient à signer des traités, des échanges. Tout cela sera exposé dans le cadre de la «thématique du feu», adoptée pour la saison estivale 2005 par l'ensemble des établissements muséaux (musées, centres d'interprétation, galeries, etc.) de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

«On parle ici, précise Nicole Obomsawin, directrice du Musée des Abénakis, de l'histoire du feu, des traditions et de la symbolique qui y sont liées, mais aussi du feu comme lieu de rassemblement. À Odanak, le Conseil du grand feu ressuscite l'alliance entre les nations du Saint-Laurent, des Grands Lacs et des Maritimes. On pourra y admirer des médailles, des parures de chef et des armes provenant non seulement des Abénakis mais aussi des Mohawks, des Mic-Macs, etc.»

Les Abénakis sont particulièrement renommés pour leur vannerie, confectionnée, malgré les difficultés d'approvisionnement, avec du frêne ou encore avec du foin d'odeur. Le musée d'Odanak présentera des démonstrations de fabrication de paniers ainsi que des conférences sur le thème des transferts culturels. La technique de confection de certains paniers, par exemple, est issue d'esclaves africains emmenés en Amérique au XVIII^e siècle; introduit par les missionnaires chez les Amérindiens, le culte de Sainte-Anne s'est associé chez ces derniers à la dévotion pour la figure de la grand-mère, particulièrement vivace dans la statuariaire et les sculptures abénakies.

Design et culture matérielle

Cet été, le Musée d'Odanak accueille également l'exposition temporaire *Design et culture matérielle*, mise sur pied par l'Université du Québec à Chicoutimi. Cette exposition témoigne d'un projet quinquennal axé sur le renouvellement d'une culture créative autochtone, dans le cadre d'une alliance de recherche entre les communautés et les universités. Les œuvres exposées sont issues d'ateliers donnés dans les communautés autochtones.

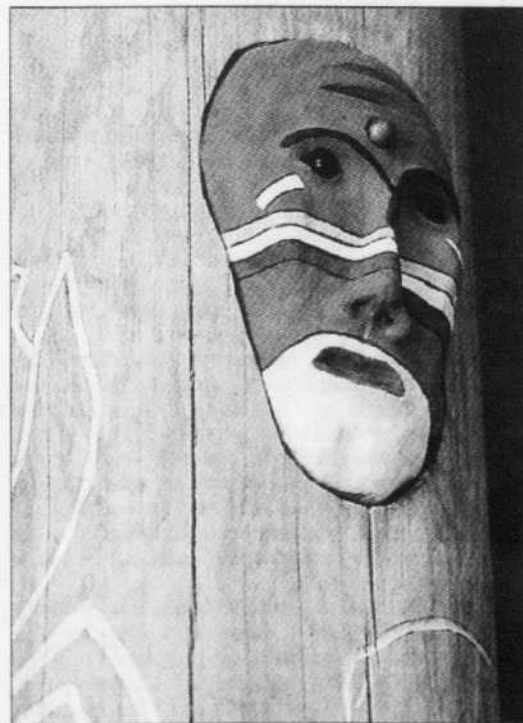
Ouvert en 1962, le Musée des Abénakis est l'aîné des établissements muséaux amérindiens québécois. Installé dans un ancien couvent, il a reçu en 2003 une subvention de 5,2 millions de dollars des gouvernements canadien et québécois pour s'agrandir et se moderniser. Jusqu'au 21 juin, il est uniquement ouvert aux groupes, scolaires ou autres. Le Musée des Abénakis est aussi un lieu d'animation culturelle. On y présente des contes et des légendes, des chants et de la danse; on y offre des repas traditionnels. Toutes ces activités culmineront le 21 juin prochain, à la Journée nationale des autochtones, une grande fête ouverte à tous. Dans le cadre d'un volet multimédia, on pourra entre autres y voir de courts métrages d'Alan Obomsawin (*Kanesatake. 270 ans de résistance*) portant sur des personnalités abénakies du Québec. Née dans une réserve abénakie du New Hampshire, Mme Obomsawin a passé une partie de son enfance dans la réserve d'Odanak. Elle travaille actuellement à la réalisation d'un documentaire sur la nation abénakie.

■ Abenaki Tribal Museum
www.abenakination.org/room1.html
☎ (802) 868-2559

■ Musée des Abénakis
www.abenakis.ca/musee/
☎ (450) 568-2000

■ Musée de la Vermont Historical Society
www.vermonthistory.org/
☎ (802) 828-2291

Collaborateur du Devoir



SOURCE PRÉSENCE AUTOCHTONE

Une des œuvres du musée d'Odanak.



SOURCE PRÉSENCE AUTOCHTONE

Nicole Obomsawin, directrice du Musée des Abénakis.

POUR CONCLURE DES ENTENTES DURABLES.



Chez Gowlings, depuis plus de vingt ans, nos professionnels du droit autochtone jouent un rôle fondamental dans un grand nombre de dossiers historiques,

Que ce soit pour négocier des revendications particulières ou territoriales, concernant l'autonomie gouvernementale ou la participation au développement, nos avocats élaborent et mettent en œuvre des solutions gagnantes. Saisissant parfaitement le contexte et les enjeux des Premières Nations, ils possèdent un large éventail d'expertise autant en litige, en fiscalité et stratégies d'investissements qu'en arbitrage ou droit du travail, et cela, dans toutes les provinces et tous les territoires.

Gowlings... Une équipe de première qualité pour les Premières Nations du Canada!

Robert Mainville
Tel. : (514) 392-9502
robert.mainville@gowlings.com

John Paul Murdoch
Tel. : (514) 392-9597
johnpaul.murdoch@gowlings.com

Joanne Mainville
Tel. : (514) 392-9595
joanne.mainville@gowlings.com

Jean-Sébastien Clément
Tel. : (514) 392-9567
jean-sebastien.clement@gowlings.com

Guy Morin
Tel. : (514) 392-9596
guy.morin@gowlings.com

L'intelligence des idées

GOWLINGS Gowling Lafleur Henderson s.r.l.

Avocats | Agents de brevets et de marques de commerce

Montréal | Ottawa | Toronto | Hamilton | Région de Waterloo | Calgary | Vancouver | Moscou

www.gowlings.com

MUNICIPALITÉS DÉFI 2005

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.Tel.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com

FAIS CE QUE DOIS

PRÉSENCE AUTOCHTONE

De la scène au musée

La place Émilie-Gamelin devient Menahanek

À l'occasion de cette 15^e édition de Présence autochtone, la place Émilie-Gamelin deviendra donc Menahanek, «un lieu de confluences, de rencontres et d'échanges, comme l'a été, pour les Premières Nations, l'île de Montréal, sise au milieu du grand chemin qui coule», selon les mots de Sylvain Rivard, grand metteur en scène de Menahanek. «Menahanek sera un lieu de convergence où, durant quatre jours, le grand public pourra revivre les traditions de troc d'idées et de savoir-faire nées lors des rassemblements qui punctuaient les saisons des peuples amérindiens. "Menahanek" est un mot abénaki qui signifie "sur l'île".»

L'activité inaugurale du festival aura lieu sur le site Menahanek le 16 juin prochain à 13 heures. Aki, qui signifie «terre d'accueil» en abénaki, présentera quatre participants vêtus de robes cérémonielles qui seront peints aux couleurs de la paix et de l'amitié devant le public au son des tambours de Northern Cree. Ces personnes seront, sur la scène blanche, pour le Nord, Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec. À l'Est, la scène jaune accueillera Kalsang Dolma, personnage principal du film *Ce qu'il reste de nous* et Tibétaine de la diaspora. Le rouge, au Sud, trouvera Ivan Ignacio, Aymara de la cordillère des Andes et activiste participant à la lutte

pour les droits des autochtones. Enfin, à l'Ouest, sur la scène noire, haut lieu des accomplissements et de la reconnaissance, Dan Phillips, fondateur de la Ligue des Noirs du Québec et trônera. Bob Bourdon (Robert Seven Crows), conteur mi'kmak, sera l'âme et le guide d'Aki et il animera l'événement en mettant le public dans l'ambiance.

Le site sera alors inauguré et plusieurs activités y auront lieu tout au long du festival. La section gazonnée du quadrilatère formé par le parc Émilie-Gamelin abritera un campement abénaki et son noyau d'artistes en provenance de la Nouvelle-Angleterre et du Québec (Odanak et Wôlinak), soit l'ensemble de la nation abénakie. Ils y effectueront des démonstrations d'artisanat tout au long du festival. Les promoteurs pourront entre autres visiter un fumoir traditionnel abénaki où sera apprêté le poisson, qu'ils auront la chance de déguster gratuitement.

Faune

Le festival, qui a l'habitude de présenter des animaux sur son site, présentera cette année la faune aviaire nord-américaine, très chère au peuple abénaki. «Il y aura sur le site des dindons sauvages, des outardes et des oies blanches, qui sont des oiseaux près de la culture

abénakie, annonce Sylvain Rivard. Les gens pourront voir non seulement les oiseaux dans les cages et volières, mais aussi les objets d'artisanat qui en sont tirés, comme les coiffes en plumes, les capteurs de rêve fabriqués à partir d'os d'oies et les capes en plumes de dindons.»

Autour du campement abénaki, à l'est, soit du côté de la rue Saint-Hubert, on retrouvera des représentants algonquiens, tandis qu'en face, à l'est, du côté de la rue Berri, les Iroquois auront leur propres installations. Au nord, près du boulevard de Maisonneuve, on retrouvera les autochtones en provenance de l'Amérique du Sud. Au sud de Menahanek, l'espace donnant sur la rue Sainte-Catherine ouvrira une fenêtre sur la vie contemporaine des peuples autochtones aujourd'hui. «C'est un espace plus animé, ouvert sur la rue et les passants de la ville, c'est certainement urbain», confirme Sylvain Rivard. L'espace abritera les kiosques des représentants de divers organismes traitant de la culture des Premières Nations ou œuvrant auprès d'eux, tels le Centre d'interprétation de l'oie de Baie-du-Febvre, le Musée des Abénakis d'Odanak, les musées McCord et Pointe-à-Callière ainsi que Soleica, entreprise qui implante des services informatiques pour les Cris et les Inuits dans le Grand Nord.

Trois conteurs viendront animer les soirées thématiques, intitulées «Crépuscules envoûtés», les 16, 17 et 18 juin en soirée: Marge Bruchac, Abénaki de la Nouvelle-Angleterre, Nicole O'Bomsawin, Abénakie d'Odanak, et Dominique Rankin, Anishinabe (Algonquien). Les trois conteurs auront leurs propres tentes, et le récit de leurs légendes, souvent chantées, aura lieu simultanément, ce qui fait que les spectateurs pourront se promener de l'une à l'autre. Au même moment auront lieu des conférences données par Philippe Charland, géographe, et Douglas Jack, coordonnateur du projet Green Map Eco Montreal Tiohtiaki, sur la toponymie de Montréal et des environs. «Beaucoup de lieux portent des noms amérindiens, les conférenciers vont expliquer la signification de ces noms, leurs origines.» Ces conférences auront lieu à l'espace Wickiup, soit la partie pavée de la place Émilie-Gamelin. Aussi, le samedi 18 juin, dès 13h30 et pour toute la journée, aura lieu l'événement «Les Boréades de la danse», dans le cadre duquel plusieurs troupes de différentes nations viendront faire leur tour de piste. Menahanek, en somme, c'est une pléiade d'activités sollicitant tant les sens que l'intellect, qui aura de quoi plaire à tous les types de curieux.

Marilyse Hamelin

La soirée du Blues, Blanc, Rouge

Loco Locass et les rappers amérindiens Samien et Daybi s'éclateront sur la scène du Cabaret Music-Hall samedi prochain, lors de la présentation de *Blues, Blanc, Rouge*. Ce sera la première collaboration entre ces artistes dont les mots explosent, dénoncent, soulèvent et trouvent leur cible.

Le concept du spectacle *Blues, Blanc, Rouge*, qui revient chaque année à Présence autochtone, consiste à jumeler une vedette québécoise ou montréalaise à la relève des Premières Nations. «Ça s'appelle Blues, Blanc, Rouge parce qu'il y a des Blancs et des Rouges sur scène. L'an dernier, les vedettes étaient Richard Desjardins et Taima. Nous avions eu aussi, dans une édition précédente, Claude Dubois et Claude Mackenzie. Cette année, on a décidé de se rajouter avec un concert rap», explique André Dudemaine, directeur des activités culturelles à Terre en vue, l'organisme derrière le festival. «L'idée du spectacle remonte à l'automne dernier. Les Loco Locass étaient invités à performer lors d'un festival de courts métrages en Normandie. On s'est rencontré là-bas. Ils m'ont dit que ça faisait longtemps qu'ils cherchaient à collaborer avec des artistes issus de la culture des Premières Nations. C'a été la bougie d'allumage. On s'est dit: "On se repart de retour au Québec", raconte-t-il.

Deux saisons plus tard, le spectacle existe, les répétitions sont commencées et les Loco Locass partageront, la semaine prochaine, la scène du Cabaret Music-Hall avec deux jeunes rappers amérindiens, dont Samien, jeune Algonquien de la réserve de Pikogan en Abitibi: «Sachant qu'il allait participer au spectacle Blues, Blanc, Rouge, il a composé une pièce en algonquien avec sa grand-mère. Le résultat est très intéressant», lance avec fierté M. Dudemaine, qui a découvert Samien au Festival du nouveau cinéma de Montréal, lors de la projection de deux de ses clips réalisés dans le cadre du projet Wapikoni, amorcé à l'ONF.

L'autre rappeur de *Blues, Blanc, Rouge* cette année, c'est Daybi, Cri des plaines, originaire de Winnipeg et Montréalais d'adoption. Daybi n'en est pas à sa première participation à Présence autochtone, lui qui y a déjà présenté quelques-uns de ses vidéoclips. Guitariste et batteur en plus d'être rappeur, il s'inscrit dans la mouvance alternative du hip-hop avec des textes percutants, en anglais, il va sans dire. Il est plus connu dans le reste du Canada, où il a donné plusieurs spectacles, «mais cela va changer», selon André Dudemaine.

Éclaté et engagé

Interrogé sur le thème du spectacle cette année, «*Délivrez-nous des Wal-Mart*», le directeur de l'événement explique que, de tout temps, la culture des Premières Nations a été hors normes. «La diffusion de la culture des Premières Nations n'est pas planifiée par une multinationale, elle a lieu dans la communauté. C'est une culture qui a été maganée par l'histoire et qui resurgit dans des modes d'expression éclatés et non pas formatés pour le marketing. Ce show, c'est le moyen de dénoncer la machine et, comme gueuler contre Ronald McDonald c'est un peu usé, Wal-Mart s'offrait comme une tête de Turc idéale», lance avec verve André Dudemaine.

La première partie du spectacle sera assurée par le groupe Northern Cree, qui fait dans la musique de *pow-wow* traditionnel «extrêmement entraînant», aux dires de M. Dudemaine. «Il y a un lien évident entre le rap et les rythmes traditionnels, tous deux permettent à l'oralité de se faire entendre. La tradition, ce n'est pas que le passé. Il faut la traîner dans le présent, la projeter dans l'avenir et l'aider à trouver une expression contemporaine», lance-t-il.

M. H.

Images en bibliothèque

L'art autochtone envahira dès lundi la Grande Bibliothèque. On y présentera une exposition d'œuvres s'inspirant du concept même de livre. C'est d'ailleurs à l'occasion du vernissage de *Le Livre d'artiste: l'image écrite des Premières Nations* que Présence autochtone sonnera le coup d'envoi de sa semaine de festivités et d'activités. Au menu de l'exposition: un voyage en images au cœur de la culture autochtone.

«Le livre d'artiste est vraiment une œuvre en soi. Il s'agit d'une pratique artistique au même titre que la sculpture ou la gravure», explique le commissaire de l'exposition, Michel Côté. Mais attention: il ne s'agit pas ici de littérature, mais bien d'objets d'art visuel puisant dans la représentation livresque sous toutes ses formes.

Il s'agit donc, en quelque sorte, de s'approprier différemment le livre et de le sortir des sentiers battus afin de lui ouvrir la porte sur un horizon nouveau. «Il faut donc oublier toutes les notions de page et de narration telles qu'on les conçoit habituellement. Les artistes vont travailler leurs œuvres à partir d'éléments qui se rapportent aux livres. Certains vont le faire à partir des trames, d'autres à partir du papier, de la reliure ou d'éléments divers», avance-t-il.

Les formes artistiques devraient donc prendre des contours qui n'ont rien de familier, au premier abord, avec le concept même de livre. Pour certains, le livre d'artiste — ou le livre objet — prendra les allures d'une sculpture, d'un montage. Pour d'autres, il s'agira d'installations artistiques ou plus simplement... de livres. A vrai dire, tout dépendra de l'inspiration des quinze artistes qui participent à l'exposition et qui présenteront chacun une œuvre.

Il n'est donc aucunement question d'y présenter des œuvres littéraires provenant des diverses communautés: une littérature peu connue de la population québécoise qui, pour le moment, ne reste qu'embryonnaire. «Oui, il y a bien une littérature qui vient des Premières Nations. Mais ce n'est pas le sujet de l'exposition», précise M. Côté.

L'exposition devrait permettre, entre autres, l'observation des influences nouvelles et anciennes qui animent et inspirent les artistes des Premières Nations. «On va se rendre compte qu'il y a des artistes particulièrement urbains, tandis que d'autres s'inscrivent davantage dans un art qu'on pourrait qualifier de traditionnel. Et on peut voir les différences que cela a engendrées dans la facture de leurs œuvres», explique-t-il. L'écorce et la peau restent présentes dans les ouvrages de plusieurs artistes, tandis que d'autres ont depuis longtemps troqué ces matériaux contre des techniques plus modernes et plus contemporaines.

Cette année, un artiste d'Amérique centrale s'est joint à l'équipe de Présence autochtone pour y présenter une réalisation, ce qui permettra «d'avoir une vue sur certaines réalités propres au territoire américain», indique M. Côté.



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Dès lundi, une exposition présentée à la Bibliothèque nationale sera consacrée à l'art autochtone.

Grande Bibliothèque

Si, depuis 1996, Présence autochtone offrait des expositions dans l'édifice Saint-Sulpice de la rue Saint-Denis, la possibilité d'exposer à l'intérieur du nouvel établissement change inévitablement la donne en assurant aux exposants une visibilité jusque-là inégale. Le taux d'achalandage de la Grande Bibliothèque n'a pas baissé d'un cran depuis son ouverture en avril dernier. Une popularité sur laquelle misent inévitablement les organisateurs de l'événement. «Je savais que j'allais être dans un lieu différent. Je souhaitais avoir plus de volume, parce que je savais que j'aurais quelque chose d'assez vaste à occuper et qu'il y aurait beaucoup de monde.»

Michel Côté y dénote un autre avantage évident: l'espace offert dépasse largement celui qu'on lui a octroyé les années précédentes et fait augmenter du même coup les possibilités de diffusion artistique. Ce qui devrait initier plus facilement les visiteurs à l'univers artistique des Premières Nations. «Le visiteur va se rendre compte qu'il y a plusieurs nations et que nous ne formons pas un bloc monolithique», et cela, même si l'ensemble des 11 nations autochtones québécoises n'y est pas représenté. «On y retrouvera également des traits propres aux métiés, ce qui amènera une réflexion sur le terme même de métiés: s'agit-il d'une nation en tant que telle ou de personnes détenant diverses origines, comme on l'utilise ici au Québec?» Il soutient que les observateurs attentifs pourront ainsi en apprendre énormément sur la culture des Premières Nations.

Ulysse Bergeron

Histoire de pêche

Aujourd'hui

Plus que jamais, l'exposition ouvre la porte à une meilleure compréhension des enjeux qui sont, encore aujourd'hui, liés à la pêche chez les Premières Nations. Des enjeux nombreux qui, sans être traités sous un angle politique, transparaissent des objets exposés. Il en est question, entre autres, à l'intérieur des dernières sections de l'exposition. On y rappelle que, au cours des 500 dernières années, les ressources halieutiques ont régressé à un rythme effrayant.

Les pêches industrielles, qui ont abouti dans le cas de certaines espèces à une surpêche évidente, ont mené à une réglementation de ce secteur d'activité qui n'est pas sans affecter certaines communautés autochtones. «On aborde les questions relatives à la pêche contemporaine. On y présente les enjeux pour les pêcheurs autochtones: la surpêche, les questions de consommation, les relations parfois tendues entre ces communautés et le gouvernement, ainsi que les traités non respectés», note-t-elle.

L'exemple le plus probant de cette crise de la pêche remonte à 1999, lorsque la Cour suprême du Canada a rendu un jugement qui réaffirmerait la validité des droits garantis dans les traités signés par la Couronne et les Mi'kmaqs (1752-1760). Ces traités reconnaissaient alors le droit de pêcher, de chasser et de commercer dans les territoires mi'kmaqs traditionnels. Toutefois, ces activités ne devaient en aucun cas mettre en péril les stocks de poissons.

«La pêche occupe encore une place très importante, chez les Mi'kmaqs entre autres. On n'a qu'à penser à la pêche au saumon», souligne-t-elle. Selon l'archéologue, la tradition resterait complète. Et ce n'est pas seulement la pêche qui détiendrait une importance cruciale dans la culture de certaines communautés, mais l'ensemble des activités qui gravitent autour d'elle. «On continue à attacher de l'importance à fumer le poisson, par exemple», note-t-elle.

Pour toute la durée de l'exposition, le musée offre une multitude d'ateliers destinés aux enfants et à la famille. L'établissement désire ainsi, dans un contexte d'interactivité, offrir la possibilité d'en apprendre davantage sur le sujet. Les renseignements concernant ces activités sont disponibles au musée McCord.

U. B.



Moment privilégié de l'année, le solstice d'été marque la Journée nationale des Autochtones pour de nombreux peuples d'ici et d'ailleurs. C'est l'occasion, pour les membres des Premières Nations et les Inuits du Québec, de célébrer leurs traditions et leur culture. Les festivités qui ont lieu

à travers la province sont autant de moments, pour nous tous, de fraterniser et de célébrer la riche contribution des Premières Nations et des Inuits à la société québécoise.

En tant que ministre délégué aux Affaires autochtones, je vous convie à ce rendez-vous unique, destiné à rendre hommage au patrimoine et à la diversité culturelle des peuples autochtones, et tout spécialement aux onze nations autochtones du Québec.

Bonne fête!

Geoffrey Kelley

Secrétariat
aux affaires
autochtones

Québec

• PRÉSENCE AUTOCHTONE •

Société Makivik

Les Inuits se lancent dans le tourisme

Un périple de sept jours sur le navire Ushaia

En 2005, décidément, la société Makivik, chargée du développement social et économique du Nunavik, multiplie les crâneaux. Après les courses de chiens, la création de logements sociaux et la production de films, la voilà qui se lance dans les croisières touristiques par le biais d'une nouvelle filiale, Cruise North Expeditions.

DENIS LORD

«Les croisières en Arctique sont de plus en plus en demande chez les 35 ans et plus, qui jouissent de bons moyens financiers, explique Aude Guiraud, de Voyages Plateau Mont-Royal. C'est un marché émergent, très ciblé sur les sportifs, les photographes, ceux qui ont déjà fait beaucoup de choses. Il faut être initié et avoir le pied marin car les bateaux sont beaucoup plus petits que pour des croisières dans les Antilles, par exemple, et donc moins stables. D'un autre côté, c'est beaucoup plus intime. Les croisières usuelles comptent habituellement plus de 1000 passagers.» A ce jour, Voyages Plateau Mont-Royal n'a vendu aucune réservation pour les croisières de Cruise North Expeditions, mais il a reçu beaucoup de demandes d'information.

Des explorations nature et culture

Dans la gamme des croisières arctiques offertes au public, peu accostent au Nunavik et plus rares encore sont celles offrant, comme Cruise North Expeditions, un contact direct avec la nature et les Inuits.

Entre le 10 juillet et le 4 septembre, trois itinéraires s'offrent aux voyageurs: «Sur les traces d'Hudson», «Aventure à l'île de Baffin» et «Explorateur arctique». Tous les départs se font de Montréal, en avion, pour une arrivée à Kuujuaq, où commence un périple de sept jours sur le navire *Ushaia*, qui compte 38 membres d'équipage.

Et que fait-on? L'itinéraire «Explorateur arctique» illustre bien la diversité des activités offertes. Après l'accostage à la rive orientale de la baie d'Ungava, un guide se joint aux visiteurs pour l'exploration de sites archéologiques et l'observation de la légendaire faune locale, renards, caribous, faucons, etc. A Ivujivik, au quatrième jour, après une sortie en zodiac dans le détroit d'Hudson, pour l'observation des phoques et des bélugas, des aînés racontent les us et coutumes et des légendes du peuple inuit. Le lendemain, sur

l'île de Baffin, au Nunavut, c'est la visite de Cape Dorset, capitale de l'art inuit. Les voyageurs sont conviés à la visite de galeries, à des démonstrations de sculpture sur pierre à savon, de lithographie, etc. La journée se termine sur l'île Mallikjuak, à la découverte de sites archéologiques des cultures des Dorsets et des Thulé, antérieures à l'ère des Inuits. Tout ça, c'est sans parler d'un pique-nique près des chutes du lac Soper, de marches le long de la banquise, d'une initiation à la flore locale, de la danse et des chants de gorge inuits!

D'autres activités sont aussi possibles moyennant un supplément, comme le kayak de mer et la plongée sous-marine. On peut également survoler en hélicoptère le cratère Pingaluit, d'un diamètre de trois kilomètres, créé par l'écrasement, il y a 1,4 million d'années, d'un météore.

Outre les aînés, des guides professionnels, des historiens et des biologistes accompagnent les visiteurs. La langue dominante est l'anglais. Au Nunavik, en juillet et en août, la température varie de 9 à 18 degrés. En raison du temps, de la glace ou encore des marées, les itinéraires et les excursions peuvent être modifiés. On recommande de ne pas emmener d'enfant de moins de cinq ans.

Organisation

Pour se lancer dans cette aventure, la filiale de la société Makivik a fait appel à Dugald Wells, vétéran du tourisme polaire et ancien chercheur scientifique. M. Wells possède 25 % des actions de Cruise North Expeditions. Les partenaires louent, pour leurs huit croisières estivales, le brise-glace *Ushaia*, utilisé, le reste de l'année, pour la recherche scientifique en Antarctique. Le navire mesure 85 mètres et offre 66 places dans des cabines, simples ou doubles, et dans des suites. Ce n'est pas un navire de luxe, précise-t-on, mais il offre toutes les commodités.

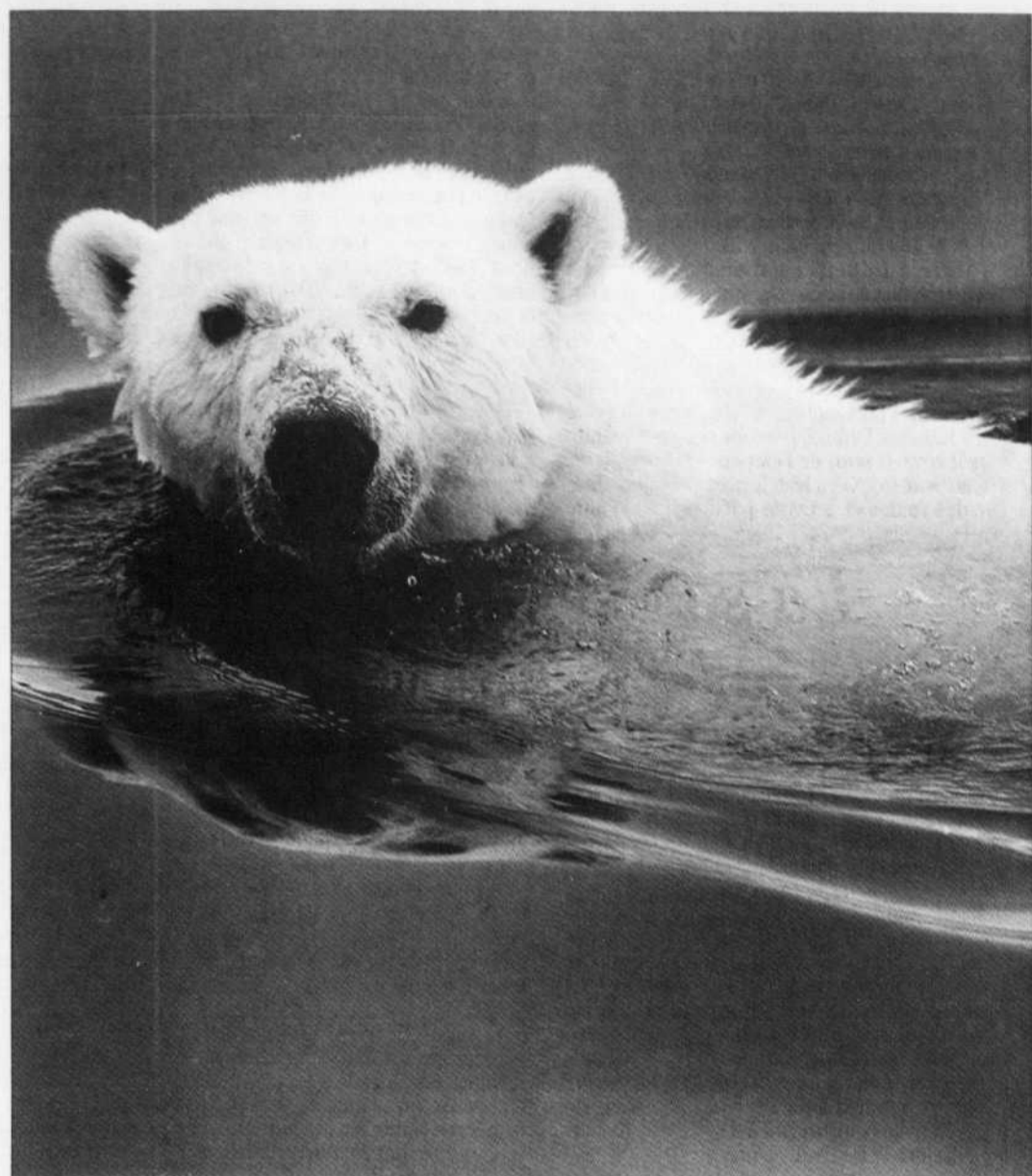
Le prix de base, pour un voyage de sept jours dans une cabine en occupation double, est de près de 3100 dollars canadiens. Ce tarif inclut les repas et le vol aller-retour Montréal-Kuujuaq. Chez Makivik, on prétend que c'est environ la moitié du prix demandé par les concurrents. Si Cruise North Expeditions peut offrir de tels tarifs, c'est en raison de ses liens avec Air Inuit, qui assure le transport aérien et qui est une autre filiale de Makivik. En fait, les rares concurrents directs de l'entreprise, c'est-à-dire ceux qui offrent également une visite du pays, proposent des voyages de 15 jours dont les tarifs varient de 6000 à 12 000 dollars américains.

Cruise North Expeditions est une immense aventure, non seulement pour les voyageurs mais aussi pour la société Makivik et l'ensemble du Nunavik. «Nous travaillons à mettre en place une industrie touristique dans la région qui profitera à l'ensemble de la population, précise Adamie Alaku, vice-président au développement économique de Makivik. Comme c'est notre première année, nous apprenons en travaillant. Toute la communauté y participe et elle a de grandes attentes. Nous donnons l'occasion aux artistes de partager leurs œuvres avec les visiteurs, qu'il s'agisse de sculptures ou de chants de gorge. À bord du *Ushaia*, une partie de l'équipe d'entretien et de restauration est inuite, et nous envisageons de former du personnel médical et de navigation. Mais, pour l'instant, il est difficile de savoir combien d'emplois seront créés.»

Selon le président de Cruise North Expeditions, Dugald Wells, *Ushaia* voguera cet été rempli à 70 % de sa capacité. «Nous avons, explique-t-il, commencé notre marketing trop tard pour qu'on parle de nous dans les brochures touristiques des agences de voyage, qui sont imprimées en septembre. Cette année, notre clientèle provient tout autant des États-Unis que du Canada. Mais, l'an prochain, nous travaillerons beaucoup à développer le marché outre-mer, en particulier la France, l'Allemagne et le Japon, qui devrait fournir 25 % de nos passagers.» D'après M. Wells, Cruise North Expeditions devrait devenir rentable dans environ un an et demi.

■ Internet: www.cruisenorthexpeditions.com; ☎ 1 (866) 263-3220

Collaborateur du Devoir



SOURCE TELE-QUÉBEC

Les croisières en Arctique ont une saveur bien différente de celles dans les Antilles...

21 JUIN

JOURNÉE NATIONALE DES AUTOCHTONES

ABÉNAQUIS • ALGONQUINS • CRIS
ATTIKAMEKS • HURONS-WENDATS
INNUS • MALÉCITES • MICMACS
MOHAWKS • NASKAPIS • INUITS

Onze nations en fête!

Depuis très longtemps, bien avant l'arrivée des Européens, les Autochtones célèbrent de façon particulière le solstice d'été. Le gouvernement du Québec est fier de prendre part aux festivités entourant cette journée spéciale.

Profitez de ce jour de fête pour découvrir l'héritage exceptionnel des onze nations autochtones du Québec.

Québec

www.autochtones.gouv.qc.ca



Nunavut Eastern Arctic Shipping Inc.

NEAS est fier de faire partie du projet de développement des Inuits.

Nous sommes là pour combler tous vos besoins en transports maritimes dans l'Arctique.

Appellez sans frais au 1 877 CAL-NEAS (255-6327)
Montréal: (514) 597-0186 www.neas.ca



Grande fête des Abénakis

à Odanak, le 2 et 3 juillet 2005

Chants, danses, dégustations,
démonstration et vente d'artisanat

Deux nouvelles expositions à découvrir
et une expérience inoubliable

450-568-2600 www.museedesabenakis.ca



MUSÉE DES
Abénakis

PRÉSENCE AUTOCHTONE

Entretien avec la cinéaste Marquise Lepage

Une histoire dont il manque quelques couleurs

«*Madeleine de Verchères, Marguerite d'Youville et Frontenac possédaient des esclaves...*»

Nos livres d'histoire n'ont pas été très bavards sur le phénomène. On a même cru, un peu naïvement, que cette pratique était le propre de nos voisins américains, ce qui rehaussait ainsi l'aura de respectabilité du Canada. Pourtant, avant même la fondation du pays, l'esclavage existait chez les peuples autochtones et, une fois la surprise passée, les colons et les explorateurs français n'ont rien fait pour y mettre fin, bien au contraire... La réalisatrice du bouleversant *Des marelles et des petites filles*, qui met la dernière touche à un documentaire sur Jacques Parizeau, brise le silence.

ANDRÉ LAVOIE

Ce chapitre de notre histoire, du fait d'un temps d'esclavage, Marquise Lepage, comme la grande majorité d'entre nous, ne le connaissait pas, même si elle se doutait bien que «nos ancêtres n'étaient pas des saints». Sa surprise, elle la partage dans son nouveau documentaire, *Le Rouge et le Noir... au service du Blanc!* (*L'Esclavage en Nouvelle-France*), présenté à la clôture du volet cinéma de Présence autochtone. Mélangant commentaires pertinents et scènes de fiction, Marquise Lepage propose un survol de cet aspect plus sombre, mais authentique, de notre passé, occulté autant par certains historiens que par l'Église religieuse.

La fin d'un silence

S'il est vrai que certaines vérités ne sont pas toujours bonnes à dire, c'est peut-être parce que

nous ne voulons pas les entendre. Or, son dernier film est en quelque sorte une revanche, ou du moins un juste retour des choses, pour l'historien Marcel Trudel, lui qui, au début des années 1960, avait rédigé un ouvrage ayant soulevé un malaise profond: *L'Esclavage au Canada français*. Comme l'Église catholique avait encore la main haute à l'époque, Trudel fut menacé d'être excommunié et son livre ne s'est pas transformé en lecture obligatoire dans les écoles... Marquise Lepage hésite à parler de revanche. «Je voulais lui donner la parole», souligne la réalisatrice, «car je crois que son discours fut un peu mis de côté à une époque où il aurait été important de discuter de ces choses-là. Quand il explique que des gens comme Madeleine de Verchères, Marguerite d'Youville ou Frontenac possédaient des esclaves, c'est surprenant, même si, dans le cas de Marguerite d'Youville, elle



Marquise Lepage, lors du tournage de *La Fête des rois*.

les a traités beaucoup mieux que d'autres. Mais il prend la peine de spécifier qu'il ne faut pas nécessairement les juger avec nos yeux d'aujourd'hui. L'histoire recèle bien des cachettes, et il faut les connaître pour savoir d'où l'on vient.»

Ces «cachettes» sont nombreuses à être dévoilées dans *Le Rouge et le Noir... au service du Blanc*. D'abord coureuse d'équilibre — «Je ne voulais diaboliser ni les Blancs, ni les Amérindiens», précise-t-elle — Marquise Lepage a survolé près de 300 ans d'histoire en montrant à quel point la vie dans les colonies explique en partie le phénomène de l'esclavagisme. Tout comme les nations autochtones soumettaient leurs prisonniers de guerre à l'esclavage, ceux-ci sont devenus une marchandise comme une autre pour les Français, qui avaient cruellement be-

soin de main-d'œuvre. Et alors qu'il n'était pas rare que les prisonniers autochtones fussent soumis à d'atroces mutilations (œil arraché, doigts coupés, etc.), les colons voudront des esclaves qui n'affichent aucune marque de supplice: ces pratiques cesseront par simple nécessité commerciale.

Statuts variables

Avec la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais en 1760, l'esclavage autochtone va progressivement disparaître, pour deux raisons: la diminution du commerce des fourrures et surtout l'arrivée massive d'esclaves noirs. Contrairement aux Français, les Britanniques pratiquent l'esclavagisme à grande échelle, dans toutes leurs colonies, et la Nouvelle-France ne fait pas exception. Supportant un peu mieux les maladies des Blancs,

moins portés à s'enfuir puisque totalement déracinés de leur pays d'origine, les esclaves noirs, plus coûteux, ont la consolation d'être mieux considérés que les esclaves autochtones dans l'échelle sociale... Leur sort était-il plus enviable qu'aux États-Unis? Il est vrai que, en 1833, une loi britannique va abolir l'esclavage dans toutes les colonies britanniques, tandis qu'aux États-Unis il faudra encore attendre trente ans. Pour les esclaves américains, le Canada devenait ainsi une sorte d'Eldorado...

Même si «l'esclavage reste l'esclavage», souligne l'historienne Dorothy Williams dans le film, Marquise Lepage présente quelques différences: «Les maîtres ne devaient pas être trop conciliants envers les esclaves parce que cela donnait le mauvais exemple. Par contre, certains d'entre eux ont appris la lecture et l'écriture à leurs esclaves; aux États-Unis, les maîtres étaient punis pour cela. L'apprentissage de la liberté se fait souvent par la lecture: on découvre des gens qui vivent et qui pensent autrement, qui croient autre chose. Plus tu apprends, plus tu es critique.»

Opposantes

Et c'est d'ailleurs ce que la cinéaste illustre, mettant en scène quelques fragments de la vie d'esclaves qui n'ont pas courbé l'échine. Des femmes comme Marguerite Duplessis-Faber, Marie-Joséphine Angélique ou Marie-Madeleine Renarde (tous les esclaves recevaient

des noms européens, question de faire oublier leurs origines amérindiennes ou africaines) ressemblent parfois à des héroïnes de roman, malgré le fait que les seules traces de leur existence se retrouvent dans les annales judiciaires. «Les rebelles, ça fait toujours de bonnes histoires!», lance la cinéaste dans un grand éclat de rire. Si on en savait juste un peu plus sur chacun de ces personnages, on pourrait faire d'excellents films de fiction.»

Pourtant, heureuse que son film puisse être «une bonne introduction» au sujet de l'esclavage, Marquise Lepage espère surtout qu'il modifiera notre perception du passé. Car ce silence, bien plus que l'œuvre d'un «complot de curés», trouve sans doute sa source dans cette névrose qui date de la Conquête: «Pour se démarquer des Anglais, on voulait peut-être se grandir sur le plan des valeurs...» Parmi celles-ci, on avait quelque peu négligé l'honnêteté et l'authenticité...

LE ROUGE ET LE NOIR... AU SERVICE DU BLANC! (L'ESCLAVAGE EN NOUVELLE-FRANCE)

Présenté le mercredi 22 juin au Cinéma ONF, à 20h30. Le film sera également diffusé à Télé-Québec, TV5 et TFO, à des dates à confirmer.

Collaborateur régulier du Devoir

Cinéma

Quand les traîneaux s'arrêtèrent

L'Écho du dernier cri est une docufiction sur l'abattage de chiens dans le Grand Nord

«Les chiens nous permettaient [...] de chasser pour nourrir notre famille. Nous pouvions dormir tranquille dans un igloo sans craindre qu'un animal sauvage s'approche de notre camp. Les chiens étaient les meilleurs guetteurs.» Voilà ce que raconte Amaamak Jaaka, un Inuit du Nunavik, de Kangik-sujak, dans *L'Écho du dernier cri*, une docufiction de 54 minutes qui sera présentée à Présence autochtone, le 20 juin.

DENIS LORD

Avec sa voix hors champ en vers reliant témoignages et reconstitutions, *L'Écho du dernier cri* illustre les abattages de chiens d'attelage perpétrés dans les années 50 et 60 par les gouvernements canadien et québécois. Cette affaire obscure est aussi l'objet

de revendications du Nunavik, exprimées dans un mémoire présenté au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et au ministre délégué aux Affaires autochtones du Québec.

Depuis plus de 1000 ans, les Inuits vivaient en symbiose avec les chiens qu'on appelait naguère, tout comme leurs maîtres, esquimaux. Le *Canis familiaris borealis* — *qimmiit*, en inuktitut — serait le dernier survivant des chiens indigènes des Amériques. Il constituait le seul moyen de transport des Inuits. Il pouvait retrouver son chemin dans les pires blizzards, repérer les trous d'aération des phoques dans la glace, débusquer les proies. Sa peau servait à la fabrication de vêtements, sa chair à nourrir d'autres chiens ou même des hommes. De multiples manières, il savait des vies. Il était un élément essentiel de l'économie et de la culture du peuple nomade du Nunavik.

Cynocide boréal

Entre 1955 et 1969, des membres de la GRC et de la Police provinciale ont procédé à l'abattage massif des qimmiits, sans

l'approbation des Inuits, ni même les en informer. Les chiens étaient tués à l'arme à feu, parfois sous les habitations, leurs corps étaient ensuite rassemblés puis brûlés.

On a motivé ce geste par les risques de maladies infectieuses comme la rage — un programme de vaccination avait été mis en place puis abandonné — ou a invoqué des attaques de chiens contre les humains et appliqué la Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture. L'article 10 de cette loi interdit de laisser errer un chien; l'article 11 permet à tout un chacun d'abattre un chien contrevenant à l'article précédent. Mais les Inuits n'attachaient pas leurs chiens; cela les aurait rendus agressifs.

Peta Aatami est président de Makivik, la société à but non lucratif chargée du développement économique et social du Nunavik, qui a signé le mémoire et produit *L'Écho du dernier cri*. «Les Inuits élevaient des chiens depuis plus de mille ans, dit-il. Nous n'avions besoin de personne pour nous dire s'ils étaient malades et quoi faire avec eux. Pourquoi les gouvernements ont-ils fait ça? Je suspecte que c'était pour sédentariser les Inuits, afin de mieux les encadrer. Certains

d'entre nous disent que c'était pour éradiquer la culture inuite. Mais nous ne pouvons l'affirmer. C'est pour connaître les vraies raisons qui ont poussé les gouvernements à tuer nos chiens que nous demandons qu'il y ait une enquête.» Par la voix de la société Makivik, les Inuits du Nunavik demandent une enquête publique et indépendante sur l'abattage de chiens, qui se serait poursuivi jusqu'en 1975, des excuses des gouvernements et une compensation financière pour les familles affectées et pour les frais judiciaires encourus.

Une période obscure

Ce dossier, qui n'est pas sans rappeler l'extermination des bisons dans l'Ouest américain au XIX^e siècle, est assez flou et manque de données. Combien de chiens furent tués? À quelles dates précises? Quelles sont les responsabilités respectives des gouvernements fédéral et provincial?

Peta Aatami met les événements dans une perspective historique: «À cette époque, les Inuits n'étaient pas un peuple de mathématiciens et ne fonctionnaient pas avec un calendrier. Alors, «combien» et «quand», c'est obscur. Il y

avait aussi la barrière des langues.» Aucune lumière n'est venue des gouvernements canadien et québécois en réponse aux premières revendications du Nunavik, en 2000. Le solliciteur général du Canada, Lawrence MacAuley, a écrit à M. Aatami pour lui dire que tous les dossiers à ce sujet avaient été détruits. Selon des estimations de la société Makivik, basées sur le témoignage de 200 personnes, plus de 1500 chiens auraient été tués à cette époque.

L'abattage a été fait sans planification stratégique apparente par les gouvernements, sans mise en place de solutions de rechange. Les motoneiges auraient été introduites dans le Nord à partir des années 60, alors que les tueries avaient déjà commencé. D'après les témoignages présentés dans le documentaire et le mémoire, elles étaient moins fiables et plus onéreuses que les chiens. Tous n'avaient pas les moyens de s'en procurer.

«Avec ces tueries», explique M. Aatami, «les Inuits ont perdu leur mobilité, leur indépendance, une grande partie de leur vie. Les Inuits étaient déjà pauvres, ils le sont devenus encore plus. C'est à partir de cette époque que l'alcool s'est introduit au Nunavik.» Autre conséquence non négligeable: la sédentarisation des populations, qui ont dû s'installer dans des communautés situées à côté des postes de traite.

Vers l'avenir

La société Makivik demande aux gouvernements des mesures correctives afin d'offrir aux Inuits des moyens de transport abordables,

leur permettant de maintenir leurs activités traditionnelles. Quant aux sommes exigibles pour le dédommagement des familles victimes de l'abattage de chiens, elles sont difficiles à évaluer, convient le président de Makivik: «Combien de renards les Inuits auraient-ils pu capturer avec leur chiens? Combien d'argent ont-ils perdu? Quel est le prix de l'identité et de la culture?»

Il y a un peu plus d'un mois, Makivik a plaidé sa cause devant un comité du ministère des Affaires indiennes. Celui-ci a accepté de faire une enquête, à condition qu'elle soit menée par la GRC, ce qui est bien sûr inacceptable pour Makivik, qui exige que les enquêteurs soient indépendants. Le gouvernement québécois a affirmé, quant à lui, n'avoir d'autre trace écrite des actes qui lui sont reprochés. Si les gouvernements persistent dans leur position, Makivik envisage de sonder les possibilités du côté des Nations Unies.

Le savoir ancestral sur l'élevage des qimmiits n'a pas été complètement perdu. Selon M. Aatami, le qimmiit revient aujourd'hui en force au Nunavik. Makivik a mis en place plusieurs mesures pour favoriser ce retour. L'une d'elles est l'Ivakkak, une course annuelle de 600 kilomètres en traîneau à chiens. Le premier prix est... une motoneige, «plus utile que les chiens pour les courtes distances». Makivik importe également des qimmiits pure race du Groenland, où ils ont été mieux protégés et où il est d'ailleurs interdit de chasser en motoneige.

Collaborateur du Devoir

Les Presses de l'Université Laval • Les Éditions de l'IQRC



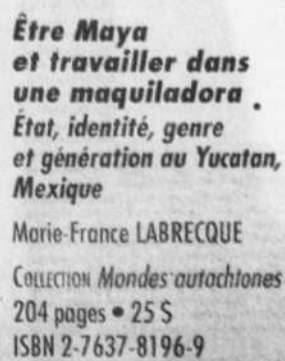
Paroles et pouvoir des Premières Nations

Bernard ROY et Katia FECTEAU
Collection Sociétés, cultures et santé
216 pages • 35 \$
ISBN 2-7637-8216-7



Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones

Sous la direction de Ghislain OTIS
212 pages, 25 \$
ISBN 2-7637-8201-9



Être Maya et travailler dans une maquiladora
État, identité, genre et génération au Yucatan, Mexique

Marie-France LABRECQUE
Collection Mondes autochtones
204 pages • 25 \$
ISBN 2-7637-8196-9



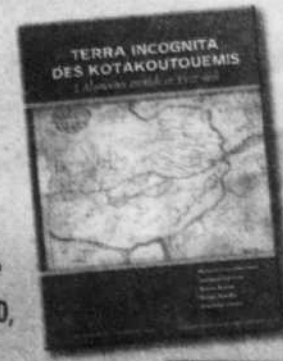
Sang sucré, pouvoirs codés, médecine amère

Bernard ROY
Collection Sociétés, cultures et santé
264 pages • 30 \$
ISBN 2-7637-7917-4



Au pays des peaux de chagrin
Occupation et exploitation territoriales à Kitcisakik (Grand-Lac-Victoria) au XX^e siècle

Jacques LEROUX, Roland CHAMBERLAND, Edmond BRAZEAU, Claire DUBÉ
Coéditéur Musée canadien des civilisations
272 pages • 35 \$
ISBN 2-7637-8039-3



Terra incognita des Kotakoutouemis
L'Algonquie orientale au XVII^e siècle

Roland CHAMBERLAND, Jacques LEROUX, Steve AUDET, Serge BOUILLE, Mariano LOPEZ
280 pages • 35 \$
ISBN 2-7637-8055-5



Les Éditions PUL-IQRC
Tél. (418) 656-2131 poste 10996 • Téléc. (418) 656-3305
www.belanger@pul.ulaval.ca
www.ulaval.ca/pul

recherches amérindiennes au québec

Une revue internationale sur les Premières Nations des Amériques publiée depuis 35 ans

514.277.6178
reamqu@globetrotter.net
www.recherches-amerindiennes.qc.ca

LE DEVOIR

On n'est jamais trop curieux



PRÉSENCE AUTOCHTONE

MONTRÉAL
DU 13 AU 22 JUIN 2005

TERRES EN VUES
LAND InSIGHTS

Société pour la diffusion de la culture autochtone

Blues, Blues, Rouge

LE GRAND SPECTACLE ANNUEL DE PRÉSENCE AUTOCHTONE

DÉLIVREZ-NOUS DES WALL-MARTS

Avec
**Daybi, Samien
et Northern Cree**
invités **Loco Locass**

Vendredi 17 juin
à 20 h 30
Au Cabaret Mueic-Hall
2111, boul. St-Laurent
Entrée : 20 \$



Arts visuels

Montréal
capitale mondiale
du livre
2005
2006
Montréal

LE LIVRE D'ARTISTE : IMAGES ÉCRITES DES PREMIÈRES NATIONS

Un projet de Terres en vues
et de la Grande Bibliothèque en
collaboration avec la Ville de Montréal
dans le cadre de
Montréal, capitale
mondiale du livre
2005

**GINETTE
AUBIN**
GRAVURES
RÉCENTES
Jusqu'au 25 juin
À la Guilde
canadienne des
métiers d'art
1460, rue
Sherbrooke Ouest

Du 14 juin au 31 août
À la Grande Bibliothèque
475, boul. de Maisonneuve Est

L'héritage des Abénakis

Menahanek, site extérieur
de Présence autochtone 2005
Parc Émilie-Gamelin
(métro Berri-UQAM)

Une invitation à voyager,
dans un climat d'amitié,
sur le territoire de tous les possibles

MUSÉE DES
Abénakis

Du 16 au 19 juin à partir de midi

Films et vidéos autochtones

Du 13 au 22 juin
Au cinéma ONF
1564, rue St-Denis

Des images exceptionnelles
pour mieux saisir les enjeux et les défis auxquels
doivent faire face les Premières Nations
des trois Amériques

LE CINÉMA SELON JORGE SANJINES

Du 15 au 18 juin
À la Cinémathèque québécoise
335, boul. de Maisonneuve Est

AGENCE DE VOYAGES
ANDES

www.nativelynx.qc.ca

INFO FESTIVAL 514.571.4444

Canada

Montréal

Québec



LE DEVOIR



montreal .ca

